PROVINCE SUD

INFO PRESSE

18 juillet 2018

Remise des prix concours collégien d'affiches « Les dangers de l'alcool »

Vendredi 20 juillet, à 10h, dans le hall d'honneur de l'hôtel de la province Sud

Ils ont rivalisé de trouvailles dans leurs slogans et les symboles mobilisés. Des classes de 3e de toute la province Sud ont planché durant trois mois sur un concours d'affiches dénonçant le fléau de l'alcool.
Les classes des collèges de Boulari au Mont-Dore (1er prix du jury), de La Colline à Thio (2e prix coup de cœur du jury) et de Jean-Fayard à Dumbéa (3e prix du public) seront récompensées pour leurs affiches ce vendredi 20 juillet.

Le concours « Les dangers de l'alcool : les jeunes parlent aux jeunes » lancé en début d'année scolaire, en partenariat avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ) de la gendarmerie, le Vice-Rectorat et la DDEC, s'inscrit pleinement dans les priorités définies au cours des précédents CPPD (Conseil Provincial de Prévention de la Délinquance) et du Plan de prévention (PPPD) de la province Sud.

Toutes les classes de 3e des collèges de la province Sud ont ainsi été invitées à y participer. Résultat : après trois mois d'élaboration, pas moins de 18 collèges se sont prêtés au jeu, plusieurs dizaines d'affiches ont été rendues et 30 d'entre-elles ont été présélectionnées !

Dessins au feutre ou au crayon ; au collages ; montages photos ; slogans « coup de poing » ou humoristiques ; violences physiques, accidents de la route, soucis de santé, problèmes de scolarité… toutes les techniques et les différentes dérives entraînées par une consommation excessive d'alcool ont été exploitées par les collégiens pour faire passer le message.

En plus des deux prix du jury (1er et 2e prix), un prix du public va être remis, résultat du vote des internautes via le site provincial 100% jeunes Tazar.nc qui exposait les 30 affiches sélectionnées. Le 1er prix du jury sera affiché en panneau 4X3 pour être vu par un maximum de publics.

Pour plus de renseignements :
Ludvina Hmeun, directrice de la Communication de la province Sud, au 20 31 07
Ou Christine Corral au 20 31 06.